

Enquête sur les services aux victimes 2011-2012

Confidentiel une fois rempli.

Déclaration exigée en vertu de la *Loi sur la statistique*,
Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

Also available in English.

**Inscrire ci-dessous les corrections qui s'imposent
à l'étiquette d'adresse et au nom de l'organisme :**

Nom de l'organisme
0002

Personne-ressource
0021

Adresse postale
0004

Ville
0005

Province ou Territoire
0006

Code postal
0007

Veillez remplir le questionnaire et le retourner d'ici le 14 juin 2012. Si vous avez besoin d'aide pour remplir ce questionnaire ou si vous avez des questions ou des commentaires concernant l'enquête, veuillez téléphoner au 1-877-992-3999.

Objet de l'enquête

L'Enquête sur les services aux victimes vise à recueillir des données sur les programmes / services d'aides aux victimes qui ont offert des services aux victimes immédiates et indirectes d'actes criminels au cours des 12 derniers mois de fonctionnement, et à présenter un « instantané » de la clientèle servie en un jour précis. Elle permet aussi de recueillir des renseignements annuels venant des programmes d'indemnisation ou de prestations financières pour les victimes d'actes criminels.

Bien qu'il s'agisse d'une enquête à participation volontaire, votre collaboration est importante pour que les renseignements recueillis soient aussi exacts et complets que possible. Les résultats aideront les fournisseurs de services, les organisations non gouvernementales et les administrations publiques à élaborer des programmes, des politiques et des services pour les victimes d'actes criminels.

Confidentialité

Vos renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique* et demeureront strictement confidentiels. Statistique Canada peut communiquer vos renseignements avec votre consentement ou dans des cas limités où la *Loi sur la statistique* l'autorise.

SECTION 1 – PROFIL DU PROGRAMME / SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES À MIDI, LE 24 MAI 2012

Veillez consulter les instructions et les définitions dans le guide ci-joint tout en remplissant le questionnaire.

PROGRAMME / SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES

1. Veillez indiquer la catégorie principale à laquelle votre programme / service d'aide aux victimes correspond le mieux. (Si votre programme / service fait partie d'un plus grand organisme, veuillez fournir des renseignements sur la composante des services aux victimes seulement.) (Cochez une seule réponse.) CONSULTEZ LE GUIDE POUR LES DÉFINITIONS.

- | | |
|--|--|
| <p>2500 01 <input type="radio"/> Organisme relevant de la police (inclut l'aide aux victimes et aux témoins assurée par la police)</p> <p>02 <input type="radio"/> Programme d'aide aux victimes et aux témoins relevant des tribunaux</p> <p>11 <input type="radio"/> Programme d'aide aux victimes et aux témoins relevant de la collectivité (inclut les CAVAC* au Québec) ou autre organisme relevant de la collectivité</p> <p>04 <input type="radio"/> Centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle et de viol ou centre de traitement en milieu hospitalier pour les victimes d'agression sexuelle</p> <p><i>* centres d'aide aux victimes d'actes criminels</i></p> | <p>06 <input type="radio"/> Organisme à prestation de services basés sur le système de justice (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Manitoba seulement)</p> <p>07 <input type="radio"/> Services d'orientation et d'aide immédiate aux victimes (Ontario seulement)</p> <p>12 <input type="radio"/> Programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels ou autre programme de prestations financières pour les victimes d'actes criminels
 ► Si seulement cette catégorie s'applique, passez à la section 5</p> <p>10 <input type="radio"/> Autres (veuillez préciser)</p> <p>13000 <input type="text"/></p> |
|--|--|

2. Y'a-t-il une autre catégorie à laquelle votre programme / service d'aide aux victimes correspond? (Cochez une seule réponse.)

- | | |
|---|--|
| <p>14501 01 <input type="radio"/> Organisme relevant de la police (inclut l'aide aux victimes et aux témoins assurée par la police)</p> <p>02 <input type="radio"/> Programme d'aide aux victimes et aux témoins relevant des tribunaux</p> <p>11 <input type="radio"/> Programme d'aide aux victimes et aux témoins relevant de la collectivité (inclut les CAVAC* au Québec) ou autre organisme relevant de la collectivité</p> <p>04 <input type="radio"/> Centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle et de viol ou centre de traitement en milieu hospitalier pour les victimes d'agression sexuelle</p> <p><i>* centres d'aide aux victimes d'actes criminels</i></p> | <p>06 <input type="radio"/> Organisme à prestation de services basés sur le système de justice (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Manitoba seulement)</p> <p>07 <input type="radio"/> Services d'orientation et d'aide immédiate aux victimes (Ontario seulement)</p> <p>12 <input type="radio"/> Programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels ou autre programme de prestations financières pour les victimes d'actes criminels</p> <p>10 <input type="radio"/> Autres (veuillez préciser)</p> <p>14502 <input type="text"/></p> <p>13 <input type="radio"/> Sans objet</p> |
|---|--|

3. Indiquez si votre service est un organisme gouvernemental ou un organisme non gouvernemental.
CONSULTEZ LE GUIDE POUR LES DÉFINITIONS.

- 15000 1 Organisme gouvernemental — service direct
 2 Organisme gouvernemental — service assuré à contrat
 3 Organisme non gouvernemental ou relevant de la collectivité

4. Votre programme / service d'aide aux victimes offre-t-il des services à des clients qui ne sont pas les victimes immédiates ou indirectes d'actes criminels? À titre d'exemple, mentionnons les victimes de tragédies non criminelles, comme les suicides, les noyades et les catastrophes naturelles.

- 16000 1 Oui 3 Non ➤ **Passez à la question 6**

5. Indiquez le pourcentage estimatif de votre clientèle annuelle qui est représenté par les victimes immédiates ou indirectes d'actes criminels.

17000 %

TYPE DE RÉGION

6. Répondez-vous au nom de plusieurs emplacements de bureau? **CONSULTEZ LE GUIDE POUR LES DÉFINITIONS.**

- 18000 1 Oui ➤ **Passez aux questions 8A et 8B**
 3 Non

7A. Indiquez le(s) type(s) de régions desservies par votre programme / service d'aide aux victimes. **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)**

- 19000 Région urbaine ou suburbaine : région où la concentration démographique est d'au moins 1 000 habitants
 20000 Région rurale ou village : petit village, village ou autre endroit peuplé comptant moins de 1 000 habitants
 21000 Réserve

7B. Votre programme / service d'aide aux victimes est-il situé dans une réserve?

- 22000 1 Oui ➤ **Passez à la question 9**
 3 Non

8A. Veuillez indiquer l'adresse (numéro civique, rue et ville) de tous les emplacements de bureau pour lesquels vous répondez, en commençant par votre programme / bureau central, ainsi que les régions desservies par chacun de ces emplacements. (Notez que les points de services temporaires et les circuits ne doivent pas être comptabilisés) **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)**

8B. Ce bureau est-il situé dans une réserve?

Adresse (numéro civique, rue et ville)	Régions desservies				Oui	Non
	Région urbaine ou suburbaine	Région rurale ou village	Réserve			
1) 23000 <input type="text"/>	24000 <input type="radio"/>	25000 <input type="radio"/>	26000 <input type="radio"/>	➤ 83000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
2) 27000 <input type="text"/>	28000 <input type="radio"/>	29000 <input type="radio"/>	30000 <input type="radio"/>	➤ 84000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
3) 31000 <input type="text"/>	32000 <input type="radio"/>	33000 <input type="radio"/>	34000 <input type="radio"/>	➤ 85000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
4) 35000 <input type="text"/>	36000 <input type="radio"/>	37000 <input type="radio"/>	38000 <input type="radio"/>	➤ 86000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
5) 39000 <input type="text"/>	40000 <input type="radio"/>	41000 <input type="radio"/>	42000 <input type="radio"/>	➤ 87000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
6) 43000 <input type="text"/>	44000 <input type="radio"/>	45000 <input type="radio"/>	46000 <input type="radio"/>	➤ 88000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
7) 47000 <input type="text"/>	48000 <input type="radio"/>	49000 <input type="radio"/>	50000 <input type="radio"/>	➤ 89000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
8) 51000 <input type="text"/>	52000 <input type="radio"/>	53000 <input type="radio"/>	54000 <input type="radio"/>	➤ 90000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
9) 55000 <input type="text"/>	56000 <input type="radio"/>	57000 <input type="radio"/>	58000 <input type="radio"/>	➤ 91000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
10) 59000 <input type="text"/>	60000 <input type="radio"/>	61000 <input type="radio"/>	62000 <input type="radio"/>	➤ 92000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
11) 63000 <input type="text"/>	64000 <input type="radio"/>	65000 <input type="radio"/>	66000 <input type="radio"/>	➤ 93000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
12) 67000 <input type="text"/>	68000 <input type="radio"/>	69000 <input type="radio"/>	70000 <input type="radio"/>	➤ 94000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
13) 71000 <input type="text"/>	72000 <input type="radio"/>	73000 <input type="radio"/>	74000 <input type="radio"/>	➤ 95000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
14) 75000 <input type="text"/>	76000 <input type="radio"/>	77000 <input type="radio"/>	78000 <input type="radio"/>	➤ 96000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
15) 79000 <input type="text"/>	80000 <input type="radio"/>	81000 <input type="radio"/>	82000 <input type="radio"/>	➤ 97000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>

POPULATIONS CIBLÉES PAR LE SERVICE

9. Votre programme / service d'aide aux victimes a-t-il pour mandat de servir des victimes de types spécifiques de crimes? (p. ex., victimes adultes de violence familiale, victimes de violence envers les personnes âgées, et enfants et jeunes victimes de violence sexuelle ou d'exploitation sexuelle)

98000 1 Oui

3 Non, le mandat inclut les victimes immédiates et indirectes de tous les types de crimes ► **Passez à la question 11**

10A. Indiquez à quelles populations s'adressent les services de votre programme / service d'aide aux victimes, conformément à votre mandat. Vous devez inclure les victimes immédiates et indirectes.

Adultes victimes...	Masculin	Féminin	Les deux sexes
1) de tous les types de crime	99000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
2) abus sexuels durant l'enfance	100000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
3) d'agression sexuelle	101000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
4) de violence conjugale	102000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
5) d'autres formes de violence familiale	103000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
6) de mauvais traitements dans un pensionnat	104000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
7) de violence (générale)	105000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
8) de violence en milieu de travail	106000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
9) de harcèlement criminel	107000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
10) de persécution politique et de torture	108000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
11) de fraude, et de crimes économiques et contre les biens	109000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
12) d'infractions liées à la conduite avec facultés affaiblies	110000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
13) de crimes motivés par la haine et les préjugés	111000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
14) de tragédies non criminelles (suicides, noyades, catastrophes naturelles)	112000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
15) Autres (veuillez préciser)			
a) 113000 <input type="text"/>	114000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
b) 115000 <input type="text"/>	116000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
c) 117000 <input type="text"/>	118000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
Personnes âgées victimes...	Masculin	Féminin	Les deux sexes
16) de tous les types de crime	119000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
17) de violence conjugale	120000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
18) de violence envers les personnes âgées	121000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
19) abus sexuels durant l'enfance	121500 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
20) d'agressions sexuelles	121501 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
21) d'autres crimes de violence	122000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
22) d'infractions liées à la conduite avec facultés affaiblies	123000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
23) de crimes motivés par la haine ou les préjugés	124000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
24) de fraude, et de crimes économiques et contre les biens	125000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
25) de tragédies non criminelles (suicides, noyades, catastrophes naturelles)	126000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
26) Autres (veuillez préciser)			
a) 127000 <input type="text"/>	128000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
b) 129000 <input type="text"/>	130000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
c) 131000 <input type="text"/>	132000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>

suite

Enfants ou adolescents victimes de...	Masculin	Féminin	Les deux sexes
27) tous les types de crime	133000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
28) violence / agression sexuelle ou exploitation sexuelle	134000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
29) violence physique ou négligence	135000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
30) violence dans les fréquentations	135500 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
31) violence familiale	136000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
32) violence à l'école (intimidation)	137000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
33) violence (générale)	138000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
34) conduite avec facultés affaiblies	139000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
35) crimes motivés par la haine et les préjugés	140000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
36) tragédies non criminelles (suicides, noyades, catastrophes naturelles)	141000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
37) Autres (veuillez préciser)			
a) 142000 <input type="text"/>	142000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
b) 144000 <input type="text"/>	145000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
c) 146000 <input type="text"/>	147000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>

Familles...	Masculin	Féminin	Les deux sexes
38) de victimes de tous les types de crime	148000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
39) de victimes d'homicide	149000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
40) d'enfants victimes de violence sexuelle	150000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
41) d'enfants victimes de mauvais traitements	151000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
42) de victimes de mauvais traitements dans un pensionnat	152000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
43) d'enfants portés disparus, enlevés et exploités	153000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
44) de victimes de conduite avec facultés affaiblies	154000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
45) de victimes de tragédies non criminelles (suicides, noyades, catastrophes naturelles)	155000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
46) Autres (veuillez préciser)			
a) 156000 <input type="text"/>	157000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
b) 158000 <input type="text"/>	159000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
c) 160000 <input type="text"/>	161000 1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>

10B. Si vous répondez au nom de plusieurs emplacements, est-ce que tous les bureaux pour lesquels vous répondez offrent les mêmes services?

- 161500 1 Oui
3 Non

PROGRAMMES

11. Votre programme / service d'aide aux victimes offre-t-il des programmes spécialisés à des groupes de victimes précis, que celles-ci soit immédiates ou indirectes (p. ex., hommes ou femmes, Autochtones, membres de minorités visibles, personnes ayant une incapacité physique ou mentale)?

- 162000 1 Oui
3 Non ► **Passez à la question 13**

12. Indiquez lesquels des groupes suivants reçoivent des services de votre programme / service d'aide aux victimes par l'intermédiaire de programmes spécialisés. **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)**

- | | |
|--|--|
| 163000 <input type="radio"/> Adultes – femmes | 176000 <input type="radio"/> Groupe ethnoculturel ou de minorité visible – Asiatiques du Sud (personnes venant des Indes orientales, Pakistanais) |
| 164000 <input type="radio"/> Adultes – hommes | 177000 <input type="radio"/> Groupe ethnoculturel ou de minorité visible – Asiatiques de l'Est et du Sud-Est (Chinois, Japonais, Coréens, Vietnamiens) |
| 165000 <input type="radio"/> Adultes – les deux sexes | 178000 <input type="radio"/> Groupe ethnoculturel ou de minorité visible – Latino-Américains |
| 166000 <input type="radio"/> Personnes âgées – femmes | 179000 <input type="radio"/> Autre groupe de minorité visible |
| 167000 <input type="radio"/> Personnes âgées – hommes | 180000 <input type="radio"/> Personnes ayant une incapacité physique |
| 168000 <input type="radio"/> Personnes âgées – les deux sexes | 181000 <input type="radio"/> Personnes ayant une incapacité mentale |
| 169000 <input type="radio"/> Filles et adolescentes | 182000 <input type="radio"/> Femmes lesbiennes ou bisexuelles |
| 170000 <input type="radio"/> Garçons et adolescents | 183000 <input type="radio"/> Hommes homosexuels ou bisexuels |
| 171000 <input type="radio"/> Enfants et adolescents – les deux sexes | 184000 <input type="radio"/> Autres (veuillez préciser) |
| 172000 <input type="radio"/> Francophones | 185000 <input type="text"/> |
| 173000 <input type="radio"/> Anglophones | 186000 <input type="text"/> |
| 174000 <input type="radio"/> Autochtones | |
| 175000 <input type="radio"/> Groupe ethnoculturel ou de minorité visible – Noirs (Africains, Jamaïcains, Haïtiens) | |

SERVICES

13. Indiquez si votre programme / service d'aide aux victimes offre l'un des services suivants, que ce soit directement, à contrat ou sur renvoi. **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)** **CONSULTEZ LE GUIDE POUR LES DÉFINITIONS.**

	Service direct	Service à contrat	Renvoi	Sans objet
1) Aide pour les déclarations de la victime	187000 <input type="radio"/>	188000 <input type="radio"/>	189000 <input type="radio"/>	190000 <input type="radio"/>
2) Mises à jour sur l'affaire ou le procès	191000 <input type="radio"/>	192000 <input type="radio"/>	193000 <input type="radio"/>	194000 <input type="radio"/>
3) Orientation / information liée aux tribunaux	195000 <input type="radio"/>	196000 <input type="radio"/>	197000 <input type="radio"/>	198000 <input type="radio"/>
4) Accompagnement devant les tribunaux	199000 <input type="radio"/>	200000 <input type="radio"/>	201000 <input type="radio"/>	202000 <input type="radio"/>
5) Séance d'aide après un stress dû à un événement grave	203000 <input type="radio"/>	204000 <input type="radio"/>	205000 <input type="radio"/>	206000 <input type="radio"/>
6) Renseignements sur la structure et les processus du système de justice pénale	207000 <input type="radio"/>	208000 <input type="radio"/>	209000 <input type="radio"/>	210000 <input type="radio"/>
7) Information juridique	211000 <input type="radio"/>	212000 <input type="radio"/>	213000 <input type="radio"/>	214000 <input type="radio"/>
8) Formation en matière de prévention (pour les victimes)	215000 <input type="radio"/>	216000 <input type="radio"/>	217000 <input type="radio"/>	218000 <input type="radio"/>
9) Justice réparatrice ou mesures de médiation : orientation et information	219000 <input type="radio"/>	220000 <input type="radio"/>	221000 <input type="radio"/>	222000 <input type="radio"/>
10) Justice réparatrice ou mesures de médiation : accompagnement et soutien	223000 <input type="radio"/>	224000 <input type="radio"/>	225000 <input type="radio"/>	226000 <input type="radio"/>
11) Évaluation des risques (effectuer ou coordonner)	227000 <input type="radio"/>	228000 <input type="radio"/>	229000 <input type="radio"/>	230000 <input type="radio"/>
12) Préparation des victimes ou des témoins	231000 <input type="radio"/>	232000 <input type="radio"/>	233000 <input type="radio"/>	234000 <input type="radio"/>
13) Communication de renseignements aux victimes (p. ex., audiences, déménagement des délinquants, libération des délinquants)	235000 <input type="radio"/>	236000 <input type="radio"/>	237000 <input type="radio"/>	238000 <input type="radio"/>

Autres services continuer sur page 06

suite

	Service direct	Service à contrat	Renvoi	Sans objet
14) Défense des droits (p. ex., justice civile ou pénale)	254000 <input type="radio"/>	255000 <input type="radio"/>	256000 <input type="radio"/>	257000 <input type="radio"/>
15) Couverture des besoins essentiels (p. ex., aliments, habillement)	258000 <input type="radio"/>	259000 <input type="radio"/>	260000 <input type="radio"/>	261000 <input type="radio"/>
16) Services de protection des enfants	262000 <input type="radio"/>	263000 <input type="radio"/>	264000 <input type="radio"/>	265000 <input type="radio"/>
17) Aide pour les demandes d'indemnité	266000 <input type="radio"/>	267000 <input type="radio"/>	268000 <input type="radio"/>	269000 <input type="radio"/>
18) Indemnisation – financière	270000 <input type="radio"/>	271000 <input type="radio"/>	272000 <input type="radio"/>	273000 <input type="radio"/>
19) Indemnisation – autres (p. ex., paiement des honoraires de conseillers professionnels)	274000 <input type="radio"/>	275000 <input type="radio"/>	276000 <input type="radio"/>	277000 <input type="radio"/>
20) Résolution de conflits	278000 <input type="radio"/>	279000 <input type="radio"/>	280000 <input type="radio"/>	281000 <input type="radio"/>
21) Counseling – couple ou famille	282000 <input type="radio"/>	283000 <input type="radio"/>	284000 <input type="radio"/>	285000 <input type="radio"/>
22) Counseling – collectif	286000 <input type="radio"/>	287000 <input type="radio"/>	288000 <input type="radio"/>	289000 <input type="radio"/>
23) Counseling – individuel	290000 <input type="radio"/>	291000 <input type="radio"/>	292000 <input type="radio"/>	293000 <input type="radio"/>
24) Ligne d'écoute téléphonique	294000 <input type="radio"/>	295000 <input type="radio"/>	296000 <input type="radio"/>	297000 <input type="radio"/>
25) Counseling en cas de crise	298000 <input type="radio"/>	299000 <input type="radio"/>	300000 <input type="radio"/>	301000 <input type="radio"/>
26) Intervention en cas de crise	302000 <input type="radio"/>	303000 <input type="radio"/>	304000 <input type="radio"/>	305000 <input type="radio"/>
27) Intervention en cas d'urgence ou de catastrophe	306000 <input type="radio"/>	307000 <input type="radio"/>	308000 <input type="radio"/>	309000 <input type="radio"/>
28) Soutien affectif	310000 <input type="radio"/>	311000 <input type="radio"/>	312000 <input type="radio"/>	313000 <input type="radio"/>
29) Premiers soins, services de santé et soins médicaux	314000 <input type="radio"/>	315000 <input type="radio"/>	316000 <input type="radio"/>	317000 <input type="radio"/>
30) Renseignements généraux	318000 <input type="radio"/>	319000 <input type="radio"/>	320000 <input type="radio"/>	321000 <input type="radio"/>
31) Accompagnement à l'hôpital	322000 <input type="radio"/>	323000 <input type="radio"/>	324000 <input type="radio"/>	325000 <input type="radio"/>
32) Aide pour le logement	326000 <input type="radio"/>	327000 <input type="radio"/>	328000 <input type="radio"/>	329000 <input type="radio"/>
33) Liaison avec d'autres organismes au nom du client	330000 <input type="radio"/>	331000 <input type="radio"/>	332000 <input type="radio"/>	333000 <input type="radio"/>
34) Activités de lobbying	334000 <input type="radio"/>	335000 <input type="radio"/>	336000 <input type="radio"/>	337000 <input type="radio"/>
35) Aide psychologique	338000 <input type="radio"/>	339000 <input type="radio"/>	340000 <input type="radio"/>	341000 <input type="radio"/>
36) Sensibilisation du public, prévention	342000 <input type="radio"/>	343000 <input type="radio"/>	344000 <input type="radio"/>	345000 <input type="radio"/>
37) Planification de la sécurité – immédiatement	346000 <input type="radio"/>	347000 <input type="radio"/>	348000 <input type="radio"/>	349000 <input type="radio"/>
38) Planification de la sécurité – à long terme	350000 <input type="radio"/>	351000 <input type="radio"/>	352000 <input type="radio"/>	353000 <input type="radio"/>
39) Groupes d'entraide entre pairs	354000 <input type="radio"/>	355000 <input type="radio"/>	356000 <input type="radio"/>	357000 <input type="radio"/>
40) Hébergement ou logement – à plus long terme	358000 <input type="radio"/>	359000 <input type="radio"/>	360000 <input type="radio"/>	361000 <input type="radio"/>
41) Hébergement ou logement – urgence	362000 <input type="radio"/>	363000 <input type="radio"/>	364000 <input type="radio"/>	365000 <input type="radio"/>
42) Formation (des membres d'autres organismes, du personnel juridique, etc.)	366000 <input type="radio"/>	367000 <input type="radio"/>	368000 <input type="radio"/>	369000 <input type="radio"/>
43) Transport	370000 <input type="radio"/>	371000 <input type="radio"/>	372000 <input type="radio"/>	373000 <input type="radio"/>
44) Autres (veuillez préciser)				
a) ³⁷⁴⁰⁰⁰ <input type="text"/>	375000 <input type="radio"/>	376000 <input type="radio"/>	377000 <input type="radio"/>	378000 <input type="radio"/>
b) ³⁷⁹⁰⁰⁰ <input type="text"/>	380000 <input type="radio"/>	381000 <input type="radio"/>	382000 <input type="radio"/>	383000 <input type="radio"/>
c) ³⁸⁴⁰⁰⁰ <input type="text"/>	385000 <input type="radio"/>	386000 <input type="radio"/>	387000 <input type="radio"/>	388000 <input type="radio"/>

14. Votre programme / service d'aide aux victimes participe-t-il à la prestation ou à la coordination de processus de justice réparatrice dans le cas d'affaires de justice pénale?

389000 1 Oui 3 Non

15. Par quel moyen principal votre programme / service d'aide aux victimes sert-il ses clients? **(Cochez une seule réponse.)**

- 390000 1 Courrier
 2 Téléphone
 3 Sur les lieux de l'incident
 4 En personne (autre que sur les lieux de l'incident)
 5 Autre (veuillez préciser) 391000

16. Offrez-vous vos services tous les jours 24 heures sur 24?

392000 1 Oui 3 Non

ACCESSIBILITÉ

17. Votre programme / service d'aide aux victimes peut-il aider les clients qui parlent uniquement une langue autre que le français ou l'anglais?

393000 1 Oui 3 Non ➤ **Passez à la question 19**

18. Par quels moyens aidez-vous les clients qui parlent uniquement une langue autre que le français ou l'anglais? **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)**

- 394000 Interprète non professionnel (p. ex., membre de la famille, ami, fournisseur de soins, intervenant du client)
 395000 Interprète rémunéré (incluant "Cantalk" en Alberta)
 396000 Interprète bénévole (c.-à-d. une personne qui n'a pas de liens avec les clients et qui offre ce service particulier gratuitement, ceci inclus "VictimLink" en Colombie Britannique)
 397000 Membre(s) du personnel
 398000 Autre (veuillez préciser) 399000

19. Votre programme / service d'aide aux victimes met-il à la disposition de ses clients du matériel auditif ou visuel dans l'une ou l'autre des langues suivantes, ou a-t-il des membres du personnel ou des bénévoles qui peuvent communiquer verbalement avec les clients dans l'une ou l'autre des langues suivantes? **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)**

	Matériel auditif ou visuel	Personnel ou bénévoles		Matériel auditif ou visuel	Personnel ou bénévoles
1) Anglais	400000 <input type="radio"/>	401000 <input type="radio"/>	18) Coréen	434000 <input type="radio"/>	435000 <input type="radio"/>
2) Français	402000 <input type="radio"/>	403000 <input type="radio"/>	19) Persan (farsi)	436000 <input type="radio"/>	437000 <input type="radio"/>
3) Cri	404000 <input type="radio"/>	405000 <input type="radio"/>	20) Polonais	438000 <input type="radio"/>	439000 <input type="radio"/>
4) Inuktitut	406000 <input type="radio"/>	407000 <input type="radio"/>	21) Portugais	440000 <input type="radio"/>	441000 <input type="radio"/>
5) Otchipwe	408000 <input type="radio"/>	409000 <input type="radio"/>	22) Panjabi	442000 <input type="radio"/>	443000 <input type="radio"/>
6) Autre langue autochtone	410000 <input type="radio"/>	411000 <input type="radio"/>	23) Russe	444000 <input type="radio"/>	445000 <input type="radio"/>
7) Arabe	412000 <input type="radio"/>	413000 <input type="radio"/>	24) Somali	446000 <input type="radio"/>	447000 <input type="radio"/>
8) Langues chinoises	414000 <input type="radio"/>	415000 <input type="radio"/>	25) Espagnol	448000 <input type="radio"/>	449000 <input type="radio"/>
9) Croate	416000 <input type="radio"/>	417000 <input type="radio"/>	26) Tagal (philippin)	450000 <input type="radio"/>	451000 <input type="radio"/>
10) Hollandais	418000 <input type="radio"/>	419000 <input type="radio"/>	27) Tamoul	452000 <input type="radio"/>	453000 <input type="radio"/>
11) Allemand	420000 <input type="radio"/>	421000 <input type="radio"/>	28) Ukrainien	454000 <input type="radio"/>	455000 <input type="radio"/>
12) Grec	422000 <input type="radio"/>	423000 <input type="radio"/>	29) Urdu	456000 <input type="radio"/>	457000 <input type="radio"/>
13) Gujarati	424000 <input type="radio"/>	425000 <input type="radio"/>	30) Vietnamien	458000 <input type="radio"/>	459000 <input type="radio"/>
14) Hindi	426000 <input type="radio"/>	427000 <input type="radio"/>	31) Autres langues (veuillez préciser)		
15) Hongrois	428000 <input type="radio"/>	429000 <input type="radio"/>	a) 460000 <input type="text"/>	461000 <input type="radio"/>	462000 <input type="radio"/>
16) Italien	430000 <input type="radio"/>	431000 <input type="radio"/>	b) 463000 <input type="text"/>	464000 <input type="radio"/>	465000 <input type="radio"/>
17) Japonais	432000 <input type="radio"/>	433000 <input type="radio"/>	c) 466000 <input type="text"/>	467000 <input type="radio"/>	468000 <input type="radio"/>

20. Votre programme / service d'aide aux victimes peut-il servir des clients ayant les incapacités physiques suivantes? **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)**

		Oui	Non
a) Déficience motrice	469000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
b) Déficience auditive	470000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
c) Déficience visuelle	471000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
d) Autre (veuillez préciser)			
473000	<input type="text"/>	472000 1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>

Si vous avez répondu « non » à toutes les catégories, passez à la question 22

21. Est-ce qu'au moins une entrée de votre immeuble est accessible aux fauteuils roulants (p. ex., est-ce qu'il y a des rampes d'accès, une entrée au rez-de-chaussée, des portes qui s'ouvrent automatiquement ou facilement)?

- 474000 1 Oui
3 Non

22. Votre programme / service d'aide aux victimes peut-il aider les clients ayant des incapacités mentales ou des problèmes de santé mentale (p. ex., ensemble des troubles causés par l'alcoolisation foetale, schizophrénie, syndrome de Down)?

- 481000 1 Oui
3 Non ➤ **Passez à la question 24**

23. Quelles méthodes permettent d'aider les clients ayant des incapacités ou des problèmes de santé mentale (p. ex., ensemble des troubles causés par l'alcoolisation foetale, schizophrénie, syndrome de Down)? **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)**

- 482000 Membres formés du personnel
483000 Partenariat avec d'autres organismes professionnels ou spécialisés, ou aide offerte par eux
484000 Aide officieuse (p. ex., membre de la famille, ami, fournisseur de soins, intervenant du client)
485000 Autre (veuillez préciser) ⁴⁸⁶⁰⁰⁰

24. Votre programme / service d'aide aux victimes offre-t-il des services d'approche (p. ex., entamer la communication avec des collectivités aux fins de sensibilisation, joindre des populations à risque de victimisation ou qui pourraient bénéficier de vos services, établir des réseaux avec d'autres services)?

- 487000 1 Oui
3 Non

EMPLOYÉS ET BÉNÉVOLES

25. Indiquez si votre programme / service d'aide aux victimes impose des exigences minimales en matière de scolarité et de formation lorsqu'il s'agit de recruter ou d'engager des employés pour travailler directement avec les victimes immédiates et indirectes. Veuillez exclure le personnel administratif. **(Cochez une seule réponse.)**

- 500000 1 1) Aucune exigence en matière de scolarité
2 2) Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
3 3) Diplôme ou certificat d'un collège, d'un cégep, ou d'une école technique ou de métiers
4 4) Grade, diplôme ou certificat universitaire
5 5) Sans objet (organisme exploité entièrement par des bénévoles) ➤ **Passez à la question 28**

26. Votre programme / service d'aide aux victimes impose-t-il d'autres exigences lorsqu'il s'agit de recruter ou d'engager des employés? Celles-ci peuvent inclure la nécessité de suivre des ateliers, des séminaires et des cours de formation professionnelle d'accréditation qui sont directement liés à la prestation de services aux victimes.

- 501000 1 Oui
3 Non

27. Indiquez si votre programme / service d'aide aux victimes offre aux employés qui travaillent directement avec les victimes immédiates et indirectes l'un ou l'autre des types de formation décrits ci-après. Veuillez exclure le personnel administratif. **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent pour chaque type de formation.)**

	Formation structurée	Formation non structurée	Aucune formation
1) Formation professionnelle	502000 <input type="radio"/>	503000 <input type="radio"/>	504000 <input type="radio"/>
2) Initiation des nouveaux employés	505000 <input type="radio"/>	506000 <input type="radio"/>	507000 <input type="radio"/>
3) Sensibilisation aux politiques ou pratiques existantes ou nouvelles	508000 <input type="radio"/>	509000 <input type="radio"/>	510000 <input type="radio"/>
4) Formation sur les procédures, les programmes et le logiciel informatiques	511000 <input type="radio"/>	512000 <input type="radio"/>	513000 <input type="radio"/>
5) Formation en gestion ou en surveillance	514000 <input type="radio"/>	515000 <input type="radio"/>	516000 <input type="radio"/>
6) Formation pour les employés en matière de santé et de mieux-être	517000 <input type="radio"/>	518000 <input type="radio"/>	519000 <input type="radio"/>
7) Autre type de formation (veuillez préciser)			
520000 <input type="text"/>	521000 <input type="radio"/>	522000 <input type="radio"/>	523000 <input type="radio"/>

28. Indiquez si votre programme / service d'aide aux victimes impose des exigences minimales en matière de scolarité ou de formation lorsqu'il s'agit de recruter et d'obtenir les services des bénévoles pour travailler directement avec les victimes immédiates et indirectes. Veuillez exclure le personnel administratif. **(Cochez une seule réponse.)**

- 524000
- 1 Aucune exigence en matière de scolarité
- 2 Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- 3 Diplôme ou certificat d'un collège, d'un cégep, ou d'une école technique ou de métiers
- 4 Grade, diplôme ou certificat universitaire
- 5 Sans objet (il n'y a aucun bénévole) ► **Passez à la question 31**

29. Votre programme / service d'aide aux victimes impose-t-il d'autres exigences lorsqu'il s'agit de recruter et d'obtenir les services des bénévoles ? Celles-ci peuvent inclure la nécessité de suivre des ateliers, des séminaires et des cours de formation professionnelle d'accréditation qui sont directement liés à la prestation de services aux victimes.

- 525000
- 1 Oui
- 3 Non

30. Indiquez si votre programme / service d'aide aux victimes offre aux bénévoles l'un ou l'autre des types de formation décrits ci-après. Veuillez exclure le personnel administratif. **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent pour chaque type de formation.)**

	Formation structurée	Formation non structurée	Aucune formation
1) Formation professionnelle	526000 <input type="radio"/>	527000 <input type="radio"/>	528000 <input type="radio"/>
2) Initiation des nouveaux employés	529000 <input type="radio"/>	530000 <input type="radio"/>	531000 <input type="radio"/>
3) Sensibilisation aux politiques ou pratiques existantes ou nouvelles	532000 <input type="radio"/>	533000 <input type="radio"/>	534000 <input type="radio"/>
4) Formation sur les procédures, les programmes et le logiciel informatiques	535000 <input type="radio"/>	536000 <input type="radio"/>	537000 <input type="radio"/>
5) Formation en gestion ou en surveillance	538000 <input type="radio"/>	539000 <input type="radio"/>	540000 <input type="radio"/>
6) Formation pour les employés en matière de santé et de mieux-être	541000 <input type="radio"/>	542000 <input type="radio"/>	543000 <input type="radio"/>
7) Autre type de formation (veuillez préciser)			
544000 <input type="text"/>	545000 <input type="radio"/>	546000 <input type="radio"/>	547000 <input type="radio"/>

PARTENARIATS AVEC LA COLLECTIVITÉ

31. Votre programme / service d'aide aux victimes siège-t-il actuellement à des comités ou des conseils qui traitent des questions liées aux victimes et aux services qui leur sont offerts?

- 552000
- 1 Oui
- 3 Non

32. Indiquez si votre programme / service d'aide aux victimes maintient des partenariats ou des relations (à l'extérieur de votre organisme) avec les types suivants de programmes, d'organismes ou de fournisseurs de services? **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)**

		Oui	Non
1) Services de police	553000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
2) Services d'incendie, de santé et d'urgence	554000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
3) Services sociaux	555000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
4) Services éducatifs	556000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
5) Organismes d'aide aux victimes	557000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
6) Autres organismes ou programmes gouvernementaux (aux échelons municipal, provincial et fédéral)	558000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
7) Maisons d'hébergement ou refuges	559000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
8) Autres programmes ou fournisseurs de services (veuillez préciser)	560000		
	<input type="text"/>	561000	1 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/>

Si vous avez répondu « non » à toutes les catégories, passez à la question 34

33. Indiquez quels facteurs ont favorisé l'établissement de partenariats avec d'autres programme / service d'aide aux victimes. **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)**

		Oui	Non
1) Coordination de services	562000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
2) Rationalisation de procédures	563000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
3) Amélioration de la gamme et de l'accessibilité des services aux victimes	564000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
4) Partage de ressources	565000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>
5) Maximisation de l'efficacité des renvois	566000	1 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>

SECTION 2 – RENSEIGNEMENTS ANNUELS

La section 2 vise à obtenir des renseignements annuels sur votre programme / service d'aide aux victimes. Ces renseignements doivent couvrir la période de 12 mois se terminant le 31 mars 2012 ou votre propre exercice financier de 12 mois le plus récent. Un espace est prévu pour que vous puissiez indiquer la période de référence de 12 mois utilisée.

Période de référence :

Veuillez préciser la période de 12 mois à laquelle se rapportent les renseignements dans cette section.

De : À :

CLIENTS

34. Veuillez indiquer le nombre total de personnes aidées entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012, ou au cours de votre plus récente période financière de 12 mois. Les « personnes aidées » comprennent les victimes immédiates et indirectes qui ont reçu de l'aide soit en personne ou par téléphone. Veuillez consulter le guide pour obtenir les instructions sur la façon de compter les clients. **(Indiquer 0 s'il n'y en a pas eu.)** Si votre programme / service d'aide aux victimes ne comptabilise pas le nombre annuel de clients, laissez en blanc les espaces sous a) et b), et cochez c) « Comptes annuels de personnes aidées non disponibles ».

a) Indiquez le nombre de personnes aidées selon le sexe. (Si le nombre de personnes aidées est connu mais non le sexe, indiquez le total sous « Sexe inconnu ».)	Féminin	573000	<input type="text"/>
	Masculin	574000	<input type="text"/>
	Sexe inconnu	575000	<input type="text"/>
	Total	576000	<input type="text"/>
b) Indiquez le nombre de personnes aidées selon l'âge. (Si le nombre de personnes aidées est connu mais non l'âge, indiquez le total sous « Âge inconnu ».)	Moins de 18 ans	577000	<input type="text"/>
	18 ans et plus	578000	<input type="text"/>
	Âge inconnu	579000	<input type="text"/>
	Total	580000	<input type="text"/>

(Les totaux pour a) et b) devraient être identiques.)

c) Comptes annuels de personnes aidées non disponibles 581000

DÉCLARATIONS DE LA VICTIME ET COMMUNICATIONS AUX VICTIMES

35. Indiquez le nombre de victimes à qui vous avez offert de l'information ou des conseils sur les déclarations des victimes durant la période de déclaration.

582000

583000 Ne sais pas

584000 Sans objet ou service non offert

36. Votre programme / service d'aide aux victimes offre-t-il un service visant à informer les victimes immédiates ou indirectes des activités ou de la situation du délinquant?

588000 1 Oui

3 Non ➤ **Passez à la question 38**

37. Pour les programmes / services d'aides aux victimes dont le mandat est de communiquer des renseignements aux victimes immédiates ou indirectes au sujet des activités ou de la situation d'un délinquant, indiquez ce qui suit pour la période annuelle de déclaration :

a) Nombre de victimes inscrites à la communication de renseignements

589000

590000 Ne sais pas

b) Nombre d'avis de renseignements

591000

592000 Ne sais pas

EMPLOYÉS ET BÉNÉVOLES

38. Pour la période annuelle de déclaration, indiquez le nombre d'employés rémunérés, excluant le personnel administratif, sous forme d'équivalents temps plein, incluant ceux qui sont rémunérés à l'acte et les employés contractuels. Aux fins de la présente enquête, on qualifie de travail à temps plein le fait d'effectuer 40 heures par semaine. Il faut faire la conversion des employés à temps partiel aux équivalents temps plein.

Par exemple, 4 employés à temps partiel effectuant 10 heures par semaine chacun sont considérés l'équivalent de 1 employé à plein temps. *Veillez déclarer le nombre à la première décimale la plus proche. Consultez le guide pour obtenir la définition de l'employés et les directives supplémentaires sur la façon de calculer les équivalents temps plein.*

593000 ,

594000 Sans objet (organisme exploité entièrement par des bénévoles) ➤ **Passez à la question 40**

39. Indiquez le pourcentage d'employés rémunérés qui ont bénéficié de formation ou de perfectionnement professionnel au cours de la période annuelle de déclaration. Veuillez exclure le personnel administratif. *Voir dans le guide les instructions sur le calcul des pourcentages. (Indiquer 0 s'il n'y en a pas eu.)*

595000 %

596000 Ne sais pas

40. Indiquez le nombre de personnes qui ont été bénévoles pour votre programme / service d'aide aux victimes au cours de la période annuelle de déclaration (nouveaux et de retour) et le nombre qui ont quitté le programme / service d'aide aux victimes au cours de la période annuelle de déclaration. Inclure tous les bénévoles, notamment ceux qui aident les clients, effectuent des tâches administratives, participent au financement ou siègent au conseil d'administration du programme / service d'aide aux victimes. **(Indiquer 0 s'il n'y en a pas eu.)**

Nombre de bénévoles — **nouveaux**
(ceux qui ont commencé à faire du bénévolat au cours de la période de déclaration annuelle [soit l'exercice 2011-2012])

597000

Nombre de bénévoles — **de retour**
(ceux qui ont fait du bénévolat au cours de la période de déclaration annuelle précédente [exercice 2009-2010] et qui ont continué à en faire pendant une partie ou la totalité de la période de déclaration annuelle [exercice 2011-2012])

598000

Nombre de bénévoles qui ont quitté

599000

600000 Sans objet (il n'y a pas de bénévoles) ➤ **Passez à la question 43**

41. Indiquez le nombre d'heures effectuées par des bénévoles au cours de la période annuelle de déclaration, selon le type de travail. Si vous ne tenez pas compte du nombre d'heures qu'effectuent les bénévoles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Service direct aux clients	601000	<input type="text"/>
Heures effectuées sur demande relativement à des services directs	602000	<input type="text"/>
Autres (p. ex., tâches administratives, financement, conseil d'administration)	603000	<input type="text"/>
Type de travail inconnu	604000	<input type="text"/>
Total	605000	<input type="text"/>

606000 Ne sais pas ou non disponible

42. Indiquez le pourcentage de bénévoles qui ont bénéficié de formation ou de perfectionnement professionnel au cours de la période annuelle de déclaration. Veuillez exclure le personnel administratif. Voir dans le guide les instructions sur le calcul des pourcentages. (Indiquer 0 s'il n'y en a pas eu.)

608000 %

609000 Ne sais pas

ATTRIBUTION DE PRIORITÉS AUX CLIENTS

43. Votre programme / service d'aide aux victimes a-t-il des critères pour déterminer la priorité des clients aux fins de la prestation de services?

- 613000 1 Oui
- 3 Non ➤ **Passez à la question 45**
- 7 Sans objet ➤ **Passez à la question 45**

44. Indiquez quels critères sont utilisés. (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- 614000 Mandat ou protocoles du programme / service d'aide aux victimes
- 615000 Renvoi par la police ou la Couronne
- 616000 Accès ou appel direct de la victime
- 617000 Type de crime
- 618000 Gravité de la violence
- 619000 Niveau de traumatisme
- 620000 Fréquence de la violence ou de la victimisation, antécédents de violence ou de victimisation, victime réitérante
- 621000 Vulnérabilité de la victime (p. ex., la victime a une déficience mentale ou physique, ou est un enfant ou un jeune)
- 622000 Présence d'enfants
- 623000 Risque d'une nouvelle victimisation
- 624000 Imminence de la date prévue d'audience
- 625000 Participation d'autres organismes de service
- 626000 Autres (veuillez préciser)

a) 627000

b) 628000

c) 629000

EFFETS SUR LA PRESTATION DE SERVICES

45. Indiquez les événements survenus au cours des deux dernières années qui ont eu un effet marqué sur les demandes de services adressées à votre programme / service d'aide aux victimes. Veuillez cocher chacune des cellules qui s'appliquent sous les en-têtes correspondant à l'incidence des événements sur la demande de services. (Si un événement n'a eu aucune incidence sur la demande de services, veuillez cocher la cellule sous l'en-tête « Aucune incidence »).
(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

	INCIDENCES SUR LA DEMANDE DE SERVICES							
	Aucune incidence	Augmentation			Diminution			Évolution du profil de la clientèle
		Nombre de cas	Ressources humaines	Ressources financières	Nombre de cas	Ressources humaines	Ressources financières	
a) Modifications des lois fédérales	646010 <input type="radio"/>	647010 <input type="radio"/>	648010 <input type="radio"/>	649010 <input type="radio"/>	650010 <input type="radio"/>	651010 <input type="radio"/>	652010 <input type="radio"/>	653010 <input type="radio"/>
b) Changement du niveau de financement	654000 <input type="radio"/>	655000 <input type="radio"/>	656000 <input type="radio"/>	657000 <input type="radio"/>	658000 <input type="radio"/>	659000 <input type="radio"/>	660000 <input type="radio"/>	661000 <input type="radio"/>
c) Modifications des lois provinciales	662000 <input type="radio"/>	663000 <input type="radio"/>	664000 <input type="radio"/>	665000 <input type="radio"/>	666000 <input type="radio"/>	667000 <input type="radio"/>	668000 <input type="radio"/>	669000 <input type="radio"/>
d) Autres changements apportés aux politiques, aux procédures et aux mandats	670000 <input type="radio"/>	671000 <input type="radio"/>	672000 <input type="radio"/>	673000 <input type="radio"/>	674000 <input type="radio"/>	675000 <input type="radio"/>	676000 <input type="radio"/>	677000 <input type="radio"/>
e) Changements aux suramendes compensatoires	678000 <input type="radio"/>	679000 <input type="radio"/>	680000 <input type="radio"/>	681000 <input type="radio"/>	682000 <input type="radio"/>	683000 <input type="radio"/>	684000 <input type="radio"/>	685000 <input type="radio"/>
f) Changements aux programmes actuels	686000 <input type="radio"/>	687000 <input type="radio"/>	688000 <input type="radio"/>	689000 <input type="radio"/>	690000 <input type="radio"/>	691000 <input type="radio"/>	692000 <input type="radio"/>	693000 <input type="radio"/>
g) Changements aux partenariats avec d'autres programmes	694000 <input type="radio"/>	695000 <input type="radio"/>	696000 <input type="radio"/>	697000 <input type="radio"/>	698000 <input type="radio"/>	699000 <input type="radio"/>	700000 <input type="radio"/>	701000 <input type="radio"/>
h) Nouvelles initiatives de prévention	702000 <input type="radio"/>	703000 <input type="radio"/>	704000 <input type="radio"/>	705000 <input type="radio"/>	706000 <input type="radio"/>	707000 <input type="radio"/>	708000 <input type="radio"/>	709000 <input type="radio"/>
i) Événement traumatisant ou important survenant dans la collectivité	710000 <input type="radio"/>	711000 <input type="radio"/>	712000 <input type="radio"/>	713000 <input type="radio"/>	714000 <input type="radio"/>	715000 <input type="radio"/>	716000 <input type="radio"/>	717000 <input type="radio"/>

46. Énumérez (jusqu'à concurrence de trois) tous les obstacles auxquels votre programme / service d'aide aux victimes se heurtera relativement à la prestation de services au cours de la prochaine année et les mesures que votre programme / service d'aide aux victimes a prises ou prendra pour faire face à chacun d'eux.

Obstacles

Mesures prises ou qui seront prises par le programme / service d'aide aux victimes

1) 724000

1) 725000

2) 726000

2) 727000

3) 728000

3) 729000

SECTION 3 – DÉPENSES

Les questions 47 et 48 visent à recueillir des renseignements sur les dépenses de votre programme / service d'aide aux victimes pour la période de référence (entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012, ou au cours de votre propre exercice de 12 mois si votre exercice ne s'est pas terminé le 31 mars 2012). Ces renseignements nous aideront à estimer les coûts de la criminalité et la victimisation et à comprendre les structures de dépenses des différents types d'organismes.

47. DÉPENSES – Veuillez déclarer les dépenses totales annuelles de votre programme / service d'aide aux victimes et le montant en dollars de vos dépenses annuelles totales pour les éléments suivants. **(Veuillez donner soit des chiffres estimés ou des chiffres vérifiés en fin d'année et arrondir les chiffres au dollar près [p. ex., 457 \$ plutôt que 457,25 \$].)**

Rapportez les dépenses applicables à votre programme ou service d'aide aux victimes. Si les montants en dollars ne sont pas disponibles, veuillez les rapporter en pourcentage. Rapporter les dépenses annuelles totales en dollars.

	En dollars (\$)	OU	En pourcentage (%)	Sans objet
1) Coûts des salaires (tous les salaires et avantages sociaux, incluant ceux des employés occasionnels, ainsi que les paiements versés aux personnes rémunérées)	751000 <input type="text"/>	OU	751500 <input type="text"/>	751501 <input type="radio"/>
2) Coûts fixes (loyer, fournitures, assurances, services publics, etc.)	752000 <input type="text"/>	OU	752500 <input type="text"/>	752501 <input type="radio"/>
3) Dépenses en immobilisations (p. ex., immeubles, rénovation)	753000 <input type="text"/>	OU	753500 <input type="text"/>	753501 <input type="radio"/>
4) Formation du personnel ou des bénévoles (incluant les conférences)	754000 <input type="text"/>	OU	754500 <input type="text"/>	754501 <input type="radio"/>
5) Coûts directs de la clientèle (p. ex., aliments, fournitures, transport)	755000 <input type="text"/>	OU	755500 <input type="text"/>	755501 <input type="radio"/>
6) Frais de déplacement	756000 <input type="text"/>	OU	756500 <input type="text"/>	756501 <input type="radio"/>
7) Primes pour les bénévoles	757000 <input type="text"/>	OU	757500 <input type="text"/>	757501 <input type="radio"/>
8) Dépenses liées au financement	758000 <input type="text"/>	OU	758500 <input type="text"/>	758501 <input type="radio"/>
9) Matériel publicitaire	759000 <input type="text"/>	OU	759500 <input type="text"/>	759501 <input type="radio"/>
10) Services professionnels	760000 <input type="text"/>	OU	760500 <input type="text"/>	760501 <input type="radio"/>
11) Autres coûts (veuillez préciser)				
a) 761000 <input type="text"/>	762000 <input type="text"/>	OU	762500 <input type="text"/>	762501 <input type="radio"/>
b) 763000 <input type="text"/>	764000 <input type="text"/>	OU	764500 <input type="text"/>	764501 <input type="radio"/>
c) 765000 <input type="text"/>	766000 <input type="text"/>	OU	766500 <input type="text"/>	766501 <input type="radio"/>
12) Dépenses annuelles totales du programme / service d'aide aux victimes (additionner les réponses pour les items 1 à 11c)	767000 <input type="text"/>		100 %	

48. Les chiffres des dépenses donnés en réponse à la question 47 sont tirés de : **(Cochez une seule réponse.)**

- 768000 1 Données financières vérifiées
 2 Données estimées
 3 Ne sais pas

**SECTION 4 – PROFILS DES CLIENTS, VICTIMES IMMÉDIATES OU INDIRECTES,
PENDANT LES HEURES D'OUVERTURE LE 24 MAI 2012**

Cette section vise à obtenir un instantané d'un jour de la clientèle des services à une date précise (c.-à-d. le 24 mai 2012). Nous sommes conscients de ce que certains services réservent certains jours au travail administratif seulement ou au service de clients autres que les victimes d'actes criminels. **Veillez donc choisir le prochain jour ouvrable au cours duquel les victimes d'actes criminels seront servies par votre programme / service d'aide aux victimes. Indiquez ce jour ci-après :**

Année Mois Jour

769100

Autre jour du profil:

49. Veuillez indiquer le nombre total de clients, victimes immédiates et indirectes, servis durant vos heures d'ouverture le 24 mai 2012, ou durant un autre jour d'instantané.

772000

50. Veuillez classer selon le sexe, l'âge et le type de victimisation le plus grave le nombre de victimes immédiates et indirectes déclaré à la question 49. Comptez chaque client une seule fois. Consultez le guide pour obtenir les directives additionnelles.

	MASCULIN						FÉMININ						Age et Sexe inconnu
	Groupes d'âges						Groupes d'âges						
	0 à 11 ans	12 à 17 ans	18 à 34 ans	35 à 64 ans	65 ans et plus	Groupe inconnu	0 à 11 ans	12 à 17 ans	18 à 34 ans	35 à 64 ans	65 ans et plus	Groupe inconnu	
INFRACTIONS VIOLENTES													
a) Homicide	773000	774000	775010	775020	776000	777000	778000	779000	780010	780020	781000	782000	783000
b) Autres infractions causant la mort (incluant la conduite avec facultés affaiblies causant la mort et excluant les autres délits de la route)	784000	785000	786010	786020	787000	788000	789000	790000	791010	791020	792000	793000	794000
Agression sexuelle													
c) par le conjoint, l'ex-conjoint, le partenaire intime	795000	796000	797010	797020	798000	799000	800000	801000	802010	802020	803000	804000	805000
d) par un autre membre de la famille	806000	807000	808010	808020	809000	810000	811000	812000	813010	813020	814000	815000	816000
e) par quelqu'un d'autre	817000	818000	819010	819020	820000	821000	822000	823000	824010	824020	825000	826000	827000
Autres crimes de violence													
f) par le conjoint, l'ex-conjoint, le partenaire intime	828000	829000	830010	830020	831000	832000	833000	834000	835010	835020	836000	837000	838000
g) par un autre membre de la famille	839000	840000	841010	841020	842000	843000	844000	845000	846010	846020	847000	848000	849000
h) par quelqu'un d'autre	850000	851000	852010	852020	853000	854000	855000	856000	857010	857020	858000	859000	860000
INFRACTIONS NON VIOLENTES													
i) Total des infractions non violentes (excluant les délits de la route)	893500	893501	893502	893503	893504	893505	893506	893507	893508	893509	893510	893511	893512
DÉLITS DE LA ROUTE													
j) Conduite avec facultés affaiblies (ne causant pas la mort)	894000	895000	896010	896020	897000	898000	899000	900000	901010	901020	902000	903000	904000
k) Autres délits de la route	905000	906000	907010	907020	908000	909000	910000	911000	912010	912020	913000	914000	915000
AUTRES INCIDENTS													
l) Incidents non criminels	927000	928000	929010	929020	930000	931000	932000	933000	934010	934020	935000	936000	937000
m) Incidents de la route – caractère criminel non déterminé	939001	939002	940010	940020	941000	942000	944001	944002	945010	945020	946000	947000	948000
n) Autres incidents – caractère criminel non déterminé	949000	950000	951010	951020	952000	953000	954000	955000	956010	956020	957000	958000	959000
o) Type de crime inconnu	959001	959002	959011	959012	959013	959014	959021	959022	959016	959017	959018	959019	959020
TOTAL													
p) Total (la somme de toutes les colonnes devrait être identique à l'item 49.)	960000	961000	962010	962020	963000	964000	965000	966000	967010	967020	968000	969000	970000

51. Veuillez indiquer le nombre total d'employés qui travaillaient durant les heures d'ouverture, le 24 mai 2012 (ou autre jour du profil).

970001

970002

aucun employé ne travaillait le jour de l'instantané

52. Veuillez indiquer le nombre total de bénévoles qui travaillaient durant les heures d'ouverture, le 24 mai 2012 (ou autre jour du profil).

970003

970004

aucun bénévole ne travaillait le jour de l'instantané

53. Indiquez le nombre de clients servis pendant les heures d'ouverture le jour du profil dont l'affaire avait été :
(Indiquez 0 s'il n'y en a pas eu.)

Déclarée à la police

1048000

Non déclarée à la police

1049000

Ne sais pas si l'affaire avait été signalée

1050000

Total

1051000

54. Quelles étaient les sources de renvoi pour chaque personne assistée par votre programme / service d'aide aux victimes? Veuillez compter toutes les sources de renvoi qui s'appliquent pour chaque personne.

Police

1052000

Tribunaux

1053000

Services correctionnels

1054000

Hôpital ou fournisseur public de soins de santé

1055000

Autre organisme gouvernemental

1056000

Autre service d'aide aux victimes

1056500

Praticien d'exercice privé

1058000

Autre organisme communautaire / non gouvernemental

1059500

Membre du clergé ou ministre du culte

1059510

Pas de renvoi d'un organisme : renvoi par une personne assistée par votre service d'aide (actuelle ou ancienne)

1059520

Pas de renvoi d'un organisme : renvoi par un membre de la famille, un ami ou autre source

1060000

Pas de renvoi d'un organisme : contact initié par le client

1061000

Autre

1061500

Ne sais pas

1062000

55A. Parmi les personnes qui ont reçu assistance le 24 mai 2012, combien s'y étaient déjà rendues auparavant?

1062500

Si le nombre de clients réitérants est égal à ZÉRO, passez à la question 56.

55B. Combien de personnes s'y sont rendues 1 fois durant les 12 derniers mois?

1062501

Combien de personnes s'y sont rendues de 2 à 4 fois durant les 12 derniers mois?

1062502

Combien de personnes s'y sont rendues 5 fois ou plus durant les 12 derniers mois?

1062503

Combien de personnes ont reçu de l'assistance d'un service d'aide aux victimes durant les 12 derniers mois pour un nombre inconnu de fois?

1062504

Combien de personnes ont déjà reçu de l'assistance d'un service d'aide aux victimes, mais l'aide a été reçue il y a plus de 12 mois?

1062505

Total (Ce total devrait être égal au nombre de personnes inscrit à la question 55A.)

1062506

Si vous n'offrez pas de programmes d'indemnisation ou de prestations financières pour les victimes d'actes criminels, veuillez passer à la section 6.

SECTION 5 – PROGRAMMES D'INDEMNISATION ET AUTRES PROGRAMMES DE PRESTATIONS FINANCIÈRES POUR LES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS : RENSEIGNEMENTS ANNUELS

Cette section vise à recueillir des renseignements annuels sur les activités des programmes d'indemnisation et d'autres programmes de prestations financières pour les victimes d'actes criminels. Veuillez donner ces renseignements pour la période de 12 mois se terminant le 31 mars 2012, ou pour votre propre exercice de 12 mois. Un espace est prévu pour que vous puissiez y indiquer la période de référence de 12 mois utilisée.

Période de référence :

Veuillez préciser la période de 12 mois à laquelle se rapportent les renseignements dans cette section.

	Année	Mois	Jour		Année	Mois	Jour
1063100				1066100			
De :				À :			

56. Veuillez indiquer le nombre de demandes selon l'état pour la période annuelle de déclaration.

a) Nouvelles demandes reçues	1069000	
b) Demandes reportées de l'année précédente	1070000	
c) Total partiel (ajouter a) et b) ci-dessus)	1071000	
d) Demandes reportées à l'année suivante	1072000	
e) Total des demandes traitées ou réglées au cours de la période annuelle de déclaration (soustraire d) de c)	1073000	

57. Indiquez le résultat des demandes traitées ou réglées au cours de la période annuelle de déclaration.

a) Approuvées	1074000	
b) Refusées	1075000	
c) En attente d'une décision	1076000	
d) Autre (veuillez préciser) 1078000	1077000	
e) Total (Ce chiffre devrait être identique au chiffre indiqué à l'item 56e.)	1079000	

58. Pour chaque type de demande, indiquez le montant total adjugé en dollars. (*Indiquez 0 si le type de demande est admissible selon vos lois, mais qu'aucun montant n'a été adjugé. Si le type de demande n'est pas admissible selon vos lois sur l'indemnisation ou votre programme de prestations, cochez le cercle sous la colonne « Sans objet ».*)

	Montant adjugé (\$)	Sans objet
a) Souffrance et douleur	1080000	1081000
b) Perte d'affection et d'orientation	1082000	1083000
c) Coûts médicaux, dentaires, de réhabilitation ou de lunetterie	1084000	1085000
d) Perte de salaire	1086000	1087000
e) Perte de soutien aux dépendants	1088000	1089000
f) Entretien des enfants	1090000	1091000
g) Coûts des funérailles et de l'inhumation	1092000	1093000
h) Coûts de counseling	1094000	1095000
i) Coûts d'habillement	1096000	1097000
j) Coûts de transport	1098000	1099000
k) Coûts de déménagement	1100000	1101000
l) Conseils ou assistance juridique (autre que l'aide juridique)	1102000	1103000
m) Autre (veuillez préciser) 1104000	1105000	1106000
n) Total	1107000	1108000

59. Cette question vise à déterminer le nombre de demandes qui ont été approuvées au cours de la période annuelle de déclaration selon les caractéristiques suivantes du demandeur : sexe, groupe d'âge et type d'actes criminels. Indiquez le nombre de demandes qui ont été approuvées selon les caractéristiques du demandeur. **(Indiquez 0 si le type de crime est admissible selon vos lois, mais qu'aucune demande n'a été approuvée. Si le type de crime n'est pas admissible selon vos lois ou votre programme de prestations financières, cochez le cercle sous la colonne « Sans objet ».)**

	MASCULIN						FEMININ						Âge et Sexe inconnu	Sans objet
	Groupes d'âges						Groupes d'âges							
	0 à 11 ans	12 à 17 ans	18 à 34 ans	35 à 64 ans	65 ans et plus	Groupe inconnu	0 à 11 ans	12 à 17 ans	18 à 34 ans	35 à 64 ans	65 ans et plus	Groupe inconnu		
INFRACTIONS VIOLENTES														
a) Homicide	1156000	1157000	1157010	1158010	1159000	1160000	1161000	1162000	1162010	1163010	1164000	1165000	1166000	1167000
b) Autres infractions causant la mort (incluant la conduite avec facultés affaiblies causant la mort et excluant les autres délits de la route)	1168000	1169000	1169010	1170010	1171000	1172000	1173000	1174000	1174010	1175010	1176000	1177000	1178000	1179000
c) Agression sexuelle grave	1180000	1181000	1181010	1182010	1183000	1184000	1185000	1186000	1186010	1187010	1188000	1189000	1190000	1191000
d) Agression sexuelle armée ou causant des lésions corporelles	1192000	1193000	1193010	1194010	1195000	1196000	1197000	1198000	1198010	1199010	1200000	1201000	1202000	1203000
e) Agression sexuelle	1204000	1205000	1205010	1206010	1207000	1208000	1209000	1210000	1210010	1211010	1212000	1213000	1214000	1215000
f) Autres infractions sexuelles	1216000	1217000	1217010	1218010	1219000	1220000	1221000	1222000	1222010	1223010	1224000	1225000	1226000	1227000
g) Voies de fait graves	1228000	1229000	1229010	1230010	1231000	1232000	1233000	1234000	1234010	1235010	1236000	1237000	1238000	1239000
h) Voies de fait armées ou causant des lésions corporelles	1240000	1241000	1241010	1242010	1243000	1244000	1245000	1246000	1246010	1247010	1248000	1249000	1250000	1251000
i) Voies de fait	1252000	1253000	1253010	1254010	1255000	1256000	1257000	1258000	1258010	1259010	1260000	1261000	1262000	1263000
j) Voies de fait contre un agent de la paix ou de l'ordre public	1264000	1265000	1265010	1266010	1267000	1268000	1269000	1270000	1270010	1271010	1272000	1273000	1274000	1275000
k) Rapt ou enlèvement	1288000	1289000	1289010	1290010	1291000	1292000	1293000	1294000	1294010	1295010	1296000	1297000	1298000	1299000
l) Harcèlement criminel	1300000	1301000	1301010	1302010	1303000	1304000	1305000	1306000	1306010	1307010	1308000	1309000	1310000	1311000
m) Menaces	1312000	1313000	1313010	1314010	1315000	1316000	1317000	1318000	1318010	1319010	1320000	1321000	1322000	1323000
n) Vol qualifié	1324000	1325000	1325010	1326010	1327000	1328000	1329000	1330000	1330010	1331010	1332000	1333000	1334000	1335000
INFRACTIONS NON VIOLENTES														
o) Total des infractions non violentes (excluant les délits de la route)	1359500	1359501	1359502	1359503	1359504	1359505	1359506	1359507	1359508	1359509	1359510	1359511	1359512	1359513
DÉLITS DE LA ROUTE														
p) Conduite avec facultés affaiblies (autre que la conduite causant la mort)	1372000	1373000	1373010	1374010	1375000	1376000	1377000	1378000	1378010	1379010	1380000	1381000	1382000	1383000
q) Autres délits de la route	1408000	1409000	1409010	1410010	1411000	1412000	1413000	1414000	1414010	1415010	1416000	1417000	1418000	1419000
TOTAL														
r) Total (la somme de toutes les colonnes devrait être identique à l'item 57a)	1432000	1433000	1433010	1434010	1435000	1436000	1437000	1438000	1438010	1439010	1440000	1441000	1442000	1443000

SECTION 6 – CONSENTEMENT À DIVULGUER LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE

Divulgarion des renseignements recueillis dans le cadre de l'enquête au ministère de la Justice du Canada à des fins statistiques et de recherche

Afin de réduire le fardeau imposé aux répondants et de mieux comprendre les services qui sont disponibles aux victimes à l'étendue du Canada, Statistique Canada a conclu, avec le Centre de la politique concernant les victimes du ministère de la Justice du Canada, une entente de partage des données en vertu de l'article 12 de la *Loi sur la statistique*. L'information que nous communiquerons au ministère de la Justice demeurera confidentielle et servira seulement à des fins statistiques et de recherche. Si vous acceptez de divulguer vos données d'enquête au ministère de la Justice, veuillez cocher « Oui » ci-dessous et signer le présent formulaire de consentement. Si vous n'acceptez pas de les divulguer, il suffit de cocher « Non ».

- 1444000
- 1 **Oui**, j'autorise la divulgation des données d'enquête fournies par cette organisation au ministère de la Justice du Canada à des fins statistiques et de recherche.
- 3 **Non**, je n'autorise pas la divulgation des données d'enquête fournies par cette organisation au ministère de la Justice du Canada à des fins statistiques et de recherche.

Répertoire national sur le Web des services aux victimes d'actes criminels

Le Centre de la politique concernant les victimes du ministère de la Justice du Canada travaille actuellement à l'élaboration d'un répertoire national sur le Web des services aux victimes d'actes criminels au Canada, qui sera accessible au public. Les renseignements recueillis dans le cadre de la présente enquête serviront soit à alimenter le répertoire, soit à en faire la mise à jour. Le répertoire renfermera des renseignements d'enquête comme : le nom de l'organisme, l'adresse postale, les données de la section 1 de l'enquête, qui permettraient de dresser le profil des services offerts par votre organisme et des clients servis, ainsi que l'information ci-dessous sur les coordonnées.

Si vous consentez à ce que vos coordonnées et votre profil soient inclus dans le répertoire national sur le Web des services aux victimes d'actes criminels, veuillez remplir la section suivante, cocher « Oui » ci-dessous et signer le formulaire de consentement. Si vous ne consentez pas, veuillez cocher « Non » ci-dessous.

Coordonnées devant faire partie du répertoire national sur le Web des services aux victimes d'actes criminels :

60. Numéro de téléphone

0017 - -

61. Numéro de télécopieur

0016 - - 1016 Pas de télécopieur

62. Adresse de courriel

0018 1018 Pas d'adresse de courriel

63. Site Web

0020 1020 Pas de site Web

- 1449000
- 1 **Oui**, j'autorise la divulgation des renseignements décrits ci-dessus au ministère de la Justice du Canada pour qu'ils soient versés dans le répertoire national sur le Web de services aux victimes.
- 3 **Non**, je n'autorise pas la divulgation des renseignements décrits ci-dessus au ministère de la Justice du Canada pour qu'ils soient versés dans le répertoire national sur le Web de services aux victimes.

Nom de l'organisme de service

1449001

Nom de l'agent autorisé (en lettres moulées)

1449002

Titre du poste de l'agent autorisé (en lettres moulées)

1449003

N° de téléphone

1449004 - -

Signature de l'agent autorisé

Date (JJ-MM-AAAA)

1449005

Questionnaire rempli par (en lettres moulées)

1449006

Date (JJ-MM-AAAA)

1449007

N° de téléphone

1449008 - -

Réservé à l'usage du bureau

COMMENTAIRES

Merci d'avoir pris le temps de remplir le questionnaire.

Veillez en garder une copie au cas où Statistique Canada vous contacterait pour éclaircir les renseignements donnés. Ces renseignements sont recueillis afin d'aider à faciliter l'élaboration et l'évaluation de politiques, de lois, de programmes et d'autres initiatives concernant les victimes d'actes criminels, et ils serviront à sensibiliser le public. Pour tout commentaire ou toute question sur le questionnaire ou l'enquête, n'hésitez pas à nous appeler (le numéro de téléphone figure dans les instructions). Pour nous formuler vos commentaires par écrit, veuillez utiliser l'espace ci-dessous en prenant soin d'écrire lisiblement.

9920

9913

9914

9915

9916

POUR INFORMATION SEULEMENT